

Réf: Dossier 410860

Avis de constitution

SOCIETE « ECOLE LA MINE D'OR »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4120,
Ilot 368

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/02/2025 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés, le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOLE LA MINE D'OR »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

- La création, l'exploitation et la gestion d'établissement d'enseignements préscolaire, primaire, secondaire, général, technique et professionnel;
- La formation initiale et continue;
- L'orientation, la promotion sociale et l'insertion sociale professionnelle.

La prise de participations dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire ou connexe ;

et plus généralement, toutes les opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles et commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets, similaires ou connexes ou susceptible d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 4120,
Ilot 368

Dirigeant(s) Mme AOUTOUA EPOUSE N'CHO AKISSI
CHRISTIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02718 du 10/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34309/GTCA/RC/2025 du 10/06/2025

